matriculation
N-738-EQ

Date de 1ère immatriculation
B. 11/03/2010

LES VOYAGES DE MARIE - CLAUDE

EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

12 RUE DE PRUGNY

10190 MESSON

BOVA
F2A38RE/GA1

D.2.1

FUTURA FHD127
E. XL9AA38RA34003582
18900 F.2 18900 F.3 22400
12875 G.1 12800
M3 J.1 TCP J.2 J.3 CAR
P-2621.07.01
9186 P.2 266 P.3 GO P.6 25
S.1 65 S.2 U.1 89
1425 V.7 V.9 0555*0651G
VISITE AVANT LE 28/11/2019
525 Y.2 285
0 Y.4 4
2.76 Y.6 816.76

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

02/08/2019
RALENTISS. +75 KG

Ludovic GUILLAUME

Les Voyages de Marie-Claude
12 route de Prugny
10190 Messon
Tél. : 03 25 70 31 21

rtificat d'immatriculation

COUPON DETACHABLE

AN-738-EQ 02/08/2019
2019DR57741
XL9AA38RA34003582
BOVA

LES VOYAGES DE MARIE - CLAUDE

CRFRAAN738EQ7XL9AA38RA34003582210031 12TCP<<<
CAR<BOVA<<<<<<<<<<FUTURA<FHD1272019DR5774188

E D'OCCASION

cerfa
N° 13751*02

nte :

assureur

9 4 0 9 6 0 2 7 1
N° SIREN, le cas échéant

désigné ci-dessous (joindre le certificat d'immatriculation)

BOVA
(D.1) MARQUE

HD127
OMMERCIALE

TCP
(J.1) GENRE NATIONAL

2019DR57741
ule du certificat d'immatriculation **
au format d'immatriculation)

récépissé de la précédente déclaration d'achat.

2 5

Cachet et signature de l'acquéreur

Lou & Moi SASU
7 impasse du Poirier
95270 LUZARCHES
940 960 271 RCS Pontoise

garantit un droit d'accès et de rectification des

s de prospection commerciale

n propriétaire)

N° SIREN, le cas échéant

1 1 2 0 2 5
Mois Année

et que ce véhicule

Signature du vendeur
Pour les sociétés, nom et qualité du signataire et cachet

Les Voyages de Marie-Claude
12 route de Prugny
10190 Messon
Tél. : 03 25 70 31 21

* Veuillez cocher la case correspondante

** Ce numéro figure sur la 1re page du certificat d'immatriculation sous la mention « Certificat d'immatriculation »

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N°d'imprimé : ZB03239641

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

(3) DATE DU CONTRÔLE
14/11/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL
25004789

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE
Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
13/05/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÉMENT : S010Z053

(9) RAISON SOCIALE : AUB' CONTROL' TECHNIC

(3) COORDONNÉES : RUE DE L'ORME
ZI LA GLACIERE
10510 MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÉMENT : 010Z7007
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AN-738-EQ (F)	02/08/2019	11/03/2010

Marque	Genre	Carrosserie
BOVA	TCP	CAR

(1) N° dans la série du type (VIN) : XL9AA38RA34003582

(5) Catégorie internationale : M3

Type/CNIT : F2A38RE/GA1

Énergie : GO

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
701676

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES MINEURES :

1.1.9.a.1. ACCUMULATEUR, RÉSERVOIR DE PRESSION : Réservoir légèrement endommagé ou présentant une légère corrosion
1.2.1.b.1. PERFORMANCES DU FREIN DE SERVICE : Déséquilibre (Essieu 1)
3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (Avant Gauche)
4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux (réflecteur et glace) (Avant Droite Gauche)
4.2.1.a.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Dysfonctionnement d'une source lumineuse (Arrière Gauche, Droite Latéral)
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche, Droite)
6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion (Avant Arrière)
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (Arrière Supérieur)
6.2.9.c.1. AUTRES ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS : Équipement hydraulique non étanche (Essieu 2)
8.2.22.d.1. OPACITÉ : Connexion impossible sans dysfonctionnement du témoin OBD

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
ÉTAT DE CHARGE : A vide
CATÉGORIE DU VÉHICULE : Véhicule de transport en commun de personnes
IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : DATE :
N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤ à 0.70 m^{-1}) :
C1 : <0.10 m^{-1} C2 : <0.10 m^{-1}
Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 61%
Efficacité par essieu : E1 : 72% E2 : 55%
Déséquilibre (< à 20%) : E1 : 22% E2 : 3%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18) : 34%
Frein de secours :
Efficacité globale (≥ à 25%) : 34%
Efficacité par essieu : E2 : 54%
Déséquilibre (< à 30%) : E2 : 8%
Feu de croisement (-0.5% à -2.5%) : G : -1.1% D : -1.1% h < 0.8 m
Feu de brouillard avant (-1% à -3.5%) : G : +1.4% D : +2.6%

État de charge inférieur aux deux tiers du poids total en charge : Véhicules de transport en commun de personnes

ATTESTATION D'AMENAGEMENT
D'UN VÉHICULE EMPLOYÉ AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES

N° VDL 040 03 - 10 C

(arrêté ministériel du 2 juillet 1982 modifié relatif au transport en commun de personnes)

L'aménagement du véhicule décrit ci-après autorise le transport en commun de personnes dans les conditions suivantes :

Genre :	TCP	Carrosserie :	CAR
Marque :	BOVA	Type :	F2 A38RE GA1

N° d'identification du véhicule : XL9AA38RA34003582

NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS

(y compris le personnel du véhicule)

CONFIGURATIONS ASSISES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur	1	1			1	1		
Assis (hors strapontins)	63	61			63	61		
Strapontins								
Nombre maximal de handicapés en fauteuil roulant								
Accompagnateur(s) obligatoire(s)								
Debout	(a)	(a)	(a)	(a)	(b)	(b)	(b)	(b)
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	65	63			65	63		

(a) suivant les limites d'exploitation fixées par l'article 71

(b) exceptionnellement, en application de l'article 75, à l'initiative de tout organisateur de services spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves

CONFIGURATIONS COUCHÉES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	I	J	K	L	M	N	O	P
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur								
Couchés								
Assis								
Accompagnateur obligatoire couché								
assis								
Autres personnes adultes (sauf convoyeur) couchées								
assises								
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées								

Sous les réserves générales de l'arrêté ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Le véhicule doit être équipé d'extincteur(s) conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'arrêté ministériel susvisé

Les véhicules doivent être équipés d'une boite de premiers secours et d'une lampe autonome, hormis ceux non affectés à un service visé à l'article 74

Vitesse maximale 100Km/h sur autoroute

Véhicule muni d'un ralentisseur en application de l'article 37

Nota : le montage du toilette supprime 2 places assises dans toutes les configurations assises

Fait à Goussainville, le : 11/03/2010

Le constructeur : VDL BUS & COACH France
5 rue du Pont de la Brèche
ZAE Les Grandes Vignes - BP 211
95192 GOUSSAINVILLE

VDL BUS & COACH
VDL Bus & Coach France sarl
5, rue du Pont de la Brèche
Boîte Postale 3211
Z.A.E. "Les Grandes Vignes" Signature accréditée
F-95192 GOUSSAINVILLE CEDEX
Tél. +33 (0)1.34.38.89.40
Fax +33 (0)1.34.38.89.41